

le petit,

NOVEMBRE 2025 • N° 390

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS



Photo Robert Ebguay

Sapho
en concert
8 novembre

Exposition
de patchwork
29 et 30 novembre

À la une • p 3 à 4

Sapho en concert

Marc Tourneboeuf invité de Scènes en Forez

Quinzaine commerciale

Exposition de patchwork

À ne pas manquer • p 5

Vide grenier puériculture

L'agenda

Actualités • p 6 à 11 et 14

160 nouvelles familles sont arrivées à Feurs

Collecte de sang

La police municipale à la rencontre des Foréziens

Concours des maisons illuminées

Le temps fort du mois • p 12 à 13

Cimetières : les concessions en état d'abandon font l'objet d'une procédure de reprises

Animations – Manifestations • p 15 à 20

Halloween s'invite au cinéma

Visite gratuite du musée

Exposition sur les pandémies

Conférence d'Université pour tous

Concerts au château du Rozier

Randonnée avec les Marcheurs du dimanche

3^e bourse aux monnaies

Exposition « Reflets bretons »

Escapade italienne

Espace de gratuité à la MJC

Marché de Noël

Concert de la Sainte-Cécile

Les demoiselles Giraud

Amaury Vassili en concert

État civil - Hommage • p 22**Commerces • p 23**

Zoom sur

L'aménagement place de la Boaterie



Les nouveaux immeubles construits place de la Boaterie sont achevés.

Toutefois, l'accès dans ces bâtiments est toujours en mode temporaire.

Dans le cadre de l'aménagement de ce lieu historique de la capitale du Forez, aujourd'hui une réflexion est en cours pour y intégrer les futurs travaux d'accès.

Les vestiges de la Curie – juste devant ces immeubles dont un abrite le bureau d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est – et de la tour de Grézieux doivent être remis en valeur.

Mais Feurs, ville gallo-romaine, est soumise à de strictes règles édictées par la DRAC, la Direction régionale des affaires culturelles.

De fait, avant que les travaux définitifs ne débutent, il va falloir encore patienter de très nombreux mois car des fouilles archéologiques préventives doivent être effectuées.

Le petit FOREZIEEN N° 390

NOVEMBRE 2025 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs

édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet

B.P. 131 - 42110 Feurs - Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr

Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directrice de la publication : Marianne Darfeuille

Journaliste et photographe : François Perrot

Publicité : Margaux Forel

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civen - 04 77 26 61 77

Impression : Imprimerie Chirat - 42540 Saint-Just-la-Pendue

Tirage : 7 700 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : La Poste - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org



Sapho pour un concert exceptionnel Samedi 8 novembre

Sapho sera sur la scène du théâtre du forum pour un concert exceptionnel le soir du samedi 8 novembre.

Sapho, poétesse et pionnière de la WorldMusic, mêle depuis toujours genres et cultures. De la scène new-yorkaise aux nuits électriques du Palace, elle incarne la musique alternative. Plongée dans l'underground, elle forge son identité musicale avant de devenir une égérie punk en France.

Son style fusionne les rythmes d'Oum Kalthoum, la fougue de Janis Joplin, la poésie de Mahmoud Darwich et la puissance de Léo Ferré.

Chanteuse du monde, elle prône la fraternité des cultures et la paix, alliant rage punk et mélodie pop. Brune mystérieuse et solaire, elle reste un tourbillon d'émotions et de créativité, une voix libre et inspirante.

Artiste majeure de la scène musicale, Sapho propose un univers riche, mêlant

chanson, poésie et musiques du monde. Sa voix singulière et son énergie scénique en font une expérience artistique inoubliable.

À Feurs, grâce à Guitare Bleue Productions, Sapho va offrir une version unplugged guitare voix de morceaux choisis dans tout son répertoire, quelques chansons inédites ainsi que des chansons lues. Un concert intime en compagnie du guitariste flamenco Vicente Almaraz.

Une chance pour les Foréziens que de recevoir une telle artiste décrite par *Paris Match* comme « glamou-résistante, Sapho Schéhérazade de la chanson française » alors que *L'express* dit que « Sapho ne cesse de surprendre » et *Libération* ne cache pas « le bonheur de la retrouver ! »

- **Samedi 8 novembre, 20 h 30, théâtre du forum. Tarif unique : 25 €.** Billetterie & réservations à l'office du tourisme de Feurs, 4A place de la Boaterie et dans les bureaux d'information touristique de Panissières, Chazelles-sur-Lyon et Montrond-les-Bains.

Photo : Olivier Steiner/Pecheteau



Sapho habillée par Christian Lacroix.

chatagnon
CABINET
immobilier



6 rue du 19 Mars 1962 - 42110 FEURS
Mob : 06 16 55 91 40
www.chatagnon-immobilier.fr

Garantie financière 110 000 euros
Compagnie Européenne de garanties et cautions
59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
Carte professionnelle - n° CPI 4203 2018 000 027 561
Siret 838 262 616 00017

Stéphanie CHATAGNON MERMIER
vous propose un service de transaction
immobilière sur-mesure.

Titulaire d'une carte professionnelle,
de formation notariale, avec 22 ans
d'expérience dans l'immobilier.

**Je serai au service de votre projet ;
je vous apporterai :**

- écoute et conseils,
- aide juridique,
- estimation objective et équitable,
- suivi rigoureux dans le respect des obligations légales,
- aide à la recherche de financement

retrouver également nos biens sur :



Marc Tourneboeuf, au cœur des jeux de mots

Samedi 15 novembre

Marc est comédien, auteur, metteur en scène ... Et impatient ! Confronté aux écueils de la distraction constante, aux réseaux sociaux, à ses peurs, il travaille comme un acharné mais aimerait que les choses aillent plus vite. Et qu'arrive enfin « la réussite ! »

« La réussite, c'est d'aller d'échec en échec sans perdre l'enthousiasme » disait Churchill et jusqu'ici, Marc réussit tous ses échecs avec beaucoup d'enthousiasme ! Castings, tournages, amours, ... Entre prose et alexandrins, sans jamais se départir de son optimisme, l'Impatient vous embarque dans la vie d'un jeune comédien passionné de Paris à Avignon, de la France à l'Asie, en passant par l'Australie ...

Il a un talent fou pour faire rire, un sens de l'improvisation et une maîtrise parfaite des mots. Il jongle habilement avec les codes de sa génération et la langue de Molière.

Marc Tourneboeuf a reçu le Cyrano du meilleur auteur 2022 et le prix Avignon OFF 2022 du meilleur espoir. Avec L'Impatient il réussit avec brio un « seul en scène » qui touche tout public.

• **Samedi 15 novembre, 20 h 30, théâtre du forum.**
Tarifs : 20 € ; abonnés : 18 €. Billetterie : office du tourisme, 4A place de la Boaterie à Feurs mais aussi dans les bureaux de Panissières, Montrond-les-bains et Chazelles-sur-Lyon.



Quinzaine commerciale avec 4 000 € de chèques cadeaux

Du 6 au 23 novembre

L'association « Les boutiques de Feurs » organise sa grande quinzaine commerciale du jeudi 6 au dimanche 23 novembre.

En faisant votre shopping chez les commerçants participants, vous tenterez de gagner de nombreux lots en récupérant des coupons dans les boutiques. À chaque achat de dix euros, une case est tamponnée. Lorsque les dix cases sont complétées, il faut, indiquer vos coordonnées au dos du coupon et le déposer dans une des urnes prévues à cet effet : chez Charlyne, place du puits de l'Aune ; à la librairie du lycée, rue des Remparts ; chez Art floral, place Carnot et chez Jérémy chaussures, place Paul Larue.

Il y aura 4 000 euros de chèques cadeaux à remporter ainsi qu'un ordinateur portable offert par le Crédit Agricole, partenaire des Boutiques de Feurs.

NOUVEAU
Bâtiment B

Feurs

maisons
LAFFITTE

Du T2 au T4 avec extérieur
Vue exceptionnelle sur l'Hippodrome
Proche des commodités et services de santé



Bureau de vente :

Le mardi de 9h à 12h
20 rue mercière FEURS



thomas-entreprise.fr



04 77 54 80 99

THOMAS.SA
 PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Exposition de patchwork à l'occasion des 20 ans du club Samedi 29 et dimanche 30 novembre

Elles ont des mains de fée... Elles, il s'agit des dix-huit adhérentes du club de patchwork de Feurs. Elles se réunissent l'après-midi, le lundi à partir de 14 h à l'espace Maurice-Desplaces. « La mairie nous prête une salle, c'est ce qu'il nous faut » explique, enchantée, Christiane Deligny, une des fidèles adhérentes du club forézien. Club, présidé par Dominique Demare, qui fête cette année son 20^e anniversaire. La dernière exposition remonte à dix ans. C'était également pour fêter l'anniversaire. « Il y avait eu une très forte affluence lors de cette exposition » se souvient Christiane Deligny. C'est une des raisons qui ont motivé les adhérentes à organiser l'exposition des vingt ans. Et puis il ne faut pas oublier, elles avaient réalisé un immense panneau collectif à l'occasion du passage de la flamme olympique à Feurs. Une réalisation qui avait été unanimement appréciée à sa juste valeur.

Cette exposition s'annonce très riche puisque plus d'une centaine d'œuvres



Le patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages.



L'association audacieuse des morceaux de tissu permet de créer de très belles œuvres textiles.

seront exposées. Il s'agira d'une exposition multicolore puisque le patchwork c'est de l'art où se mêlent, souvent et harmonieusement, différents motifs colorés. Il s'agit d'une création réalisée, la plupart du temps, pour le plaisir.

Si les créatrices ont plaisir à réaliser des panneaux – parfois des sacs, des coussins, ... – assurément elles vont transmettre leur plaisir aux visiteurs qui viendront admirer leurs travaux. Ces deux jours seront aussi l'occasion, si vous voulez rejoindre le club de patchwork forézien, de vous renseigner.

• Samedi 29 et dimanche 30 novembre, 10 h à 18 h, salle des fêtes. Entrée gratuite.

Neuf & rénovation

- CHARPENTE / COUVERTURE
- OSSATURE BOIS / HANGAR AGRICOLE /
- ZINGUERIE / ISOLATION
- PLIAGE D'ACIER ET TÔLES FINES
- NOUVEAUTÉ : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

140 rue de l'Artisanat - CIVENS - 06 61 23 94 19 / 04 77 27 08 88
ccmboinonsas@orange.fr - ccm-boinon.fr

90 % de chiffre d'affaires

Services aux familles, senior et handicap

Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée !

1 rue du 8 Mai, 42110 FEURS
04 77 28 59 39
feurs@à-côté-services.com

PCH

■ Vide grenier puériculture *Dimanche 2 novembre*

Photo d'illustration Sébastien Rabany / Adobe Stock



L'association « Le chemin de Lola » reconduit de nouveau son vide grenier spécial puériculture. Vous trouverez du matériel d'occasion de puériculture (poussettes, chaises hautes, ...) mais aussi des jouets et des vêtements enfants et adultes. Cette manifestation se déroule à la salle des fêtes à partir de 8 h. Buvette et restauration rapide sur place. Entrée gratuite pour les visiteurs.

• Tél. 06 08 98 50 37 ; Courriel : lola-manifestations@orange.fr

L'agenda • Novembre 2025 • Feurs

Samedi 1^{er}

- Expositions permanentes « Charles Beauverie » ; « Feurs son histoire » ; dernier week-end de l'exposition temporaire « Boire et manger, c'est toute une histoire », musée (ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h)
- Halloween, Ciné Feurs, 17 h 30 et 20 h 30
- Football, N3, USF 1 – AJ Auxerre 2, stade Maurice-Rousson, 18 h

Dimanche 2

- Vide grenier puériculture organisé par « Le chemin de Lola », salle des fêtes, 8 h
- Musée, entrée gratuite, 14 h à 17 h

Lundi 3

- Exposition « Pandémies et biodiversité une même crise », maison de la commune (jusqu'au 14 novembre)

Mardi 4

- Réunion de détermination de champignons, espace Maurice-Desplaces, 20 h

Mercredi 5

- Micro-Folie, atelier collagraphie, musée, 14 h à 17 h

Jeudi 6

- Quinzaine commerciale des Boutiques de Feurs (jusqu'au 23 novembre)
- Micro-Folie, atelier 360°, musée, 16 h 30 à 18 h

Vendredi 7

- Sortie avec le groupement mycologique, parking de l'hippodrome, 12 h 30
- Conférence d'Université pour tous, théâtre du forum, 15 h
- AG de l'ADSE, théâtre du forum, 18 h
- Cercle de lecture, médiathèque, 18 h 30
- Table ronde et projection du film *Le village qui voulait replanter des arbres*, théâtre du forum, 20 h

Samedi 8

- Basket fauteuil, N1, Feurs – Meylan, forezium André-Delorme, 16 h
- Football, N3, USF 1 – FC Vierzon, stade Maurice-Rousson, 18 h
- Basket, NM2, Feurs/Rozier – Prissé Mâcon, forezium André-Delorme, 20 h
- Three for silver en concert, château du Rozier, 20 h 30

- Concert de Sapho, théâtre du forum, 20 h 30

Dimanche 9

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- 3^e bourse aux monnaies et autres collections, salle des fêtes, 8 h 30
- Basket, pré-nationale féminine, Feurs/Rozier – BCMF, forezium André-Delorme, 16 h

Mardi 11

- Commémoration de l'armistice de 1918, place Drivet, 11 h

Jeudi 13

- Sortie champignons et plantes avec le groupement mycologique, parking de l'hippodrome, 12 h 30

Vendredi 14

- Théâtre avec la C^{ie} Marbayassa Gilbratar, théâtre du forum, 20 h
- Comment sonne la Loire ? (partie 1) avec Tape-Dru et les chœurs du conservatoire de Roanne, château du Rozier, 20 h 30

Samedi 15

- Exposition Reflets bretons par Marie-Gab, musée (jusqu'au 15 février 2026)
- Basket, pré-nationale féminine, Feurs/Rozier – Roannais basket féminin, forezium André-Delorme, 15 h 30
- Humour, saison Scènes en Forez, *L'impatient* avec Marc Tourneboeuf, théâtre du forum, 20 h 30

Dimanche 16

- Rugby, régional 2, RCF – Rugby-club Vaux, stade de l'hippodrome, 15 h
- Projection du ballet *Giselle*, ciné Feurs, 16 h

Mardi 18

- Sortie champignons et plantes avec le groupement mycologique, parking de l'hippodrome, 12 h 30
- Réunion de détermination de champignons, espace Maurice-Desplaces, 20 h

Mercredi 19

- Collecte de sang, équi'forum, 9 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h
- Escapade italienne avec le Caméra photo-club, théâtre du forum, 20 h 15

Vendredi 21

- Loto des jeunes des Enfants du Forez Feurs/Rozier, salle des fêtes, 20 h 30

Samedi 22

- Espace de gratuité, MJC, 9 h à 12 h
- Café de la rentrée et nouveautés littéraires, médiathèque, 10 h
- Basket fauteuil, N1, club handisport forézien – Douai, forezium André-Delorme, 16 h
- Football, régional 3, USF 2 – Thiers 2, stade Maurice-Rousson, 18 h 30
- Co-plateau pop rock électro avec Brique Argent et Big Junior, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 23

- Marché de Noël, boulodrome du Palais, 9 h à 18 h
- Loto de l'Envol, salle des fêtes, 14 h
- Concert Sainte-Cécile par l'AMF, théâtre du forum, 15 h

Mardi 25

- Forum de la création et de la reprise agricole, équi'forum, 9 h à 19 h
- Réunion d'information cybersécurité « Adopter les bons réflexes face aux arnaques et aux fraudes », théâtre du forum, 19 h 30 à 21 h
- AG de l'association philatélique forézienne, espace Maurice-Desplaces, 20 h
- Réunion de détermination de champignons, espace Maurice-Desplaces, 20 h

Samedi 29

- Exposition du club patchwork de Feurs, salle des fêtes, 10 h à 18 h
- Dédicaces du livre *Les demoiselles Giraud Antoinette et Simone*, librairie du lycée, 10 h à 12 h
- Basket, NM2, Feurs/Rozier – Rognac, forezium André-Delorme, 20 h
- Chanson française, saison Scènes en Forez, *Ma voix, un piano* avec Amaury Vassili, théâtre du forum, 20 h 30
- Rock avec Black Plant, château du Rozier, 20 h 30

Dimanche 30

- Exposition du club patchwork de Feurs, salle des fêtes, 10 h à 18 h

160 nouvelles familles se sont installées à Feurs



Près d'une centaine de nouveaux Foréziens étaient présents lors de la réception des nouveaux habitants, au théâtre du forum.

L'affluence, lors de la réception des nouveaux habitants, étant nettement plus importante que les années précédentes, c'est la raison pour laquelle la cérémonie s'est déroulée au théâtre du forum et non pas à l'hôtel de ville.

Marianne Darfeuille était entourée par de nombreux membres du conseil municipal. Tous se sont présentés personnellement indiquant par la suite leur implication dans l'action municipale.

Claude Rogard des Boutiques de Feurs donna de nombreuses informations sur le tissu commercial local et principalement sur le cœur de ville. Il présenta l'association en précisant qu'il existe une carte de fidélité.

Le temps convivial devait permettre aux nouveaux Foréziens de converser directement avec les élus.



Les élus se sont présentés tour à tour.



**PORTE OUVERTE LE
DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025**

de 10h à 12h et
de 14h30 à 17h

LE NID DOUILLET
Logement et réception

04 77 27 80 36 • 42110 Poncins
E-mail : salechaudron@wanadoo.fr
www.le-nid-douillet.com





**M. ORSET
Emmanuel**
09 77 94 91 85
contact@fce42.fr

www.fce42.fr



MAINTENANCE DÉPANNAGE
INSTALLATION GENIE CLIMATIQUE
VENTILATION
ÉNERGIE RENOUVELABLE
CHAUFFERIE INDUSTRIEL




■ Il y a 80 ans les premières foréziennes sont élues au conseil municipal

Le 18 mars 1944, le général de Gaulle, alors président du Comité français de libération nationale, déclare devant l'Assemblée consultative provisoire que « le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous ». Le 24 mars 1944, cette même assemblée adopte l'amendement Fernand Grenier qui instaure le droit de vote et d'éligibilité à toutes les femmes françaises.

Le 21 avril 1944, l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » (article 17). Les premières élections au suffrage universel auxquelles les femmes participent sont les municipales d'avril-mai 1945.

(Mme Blandine Villemagne largement plébiscitée

Deux femmes se présentent. Mme Blandine Villemagne, 53 ans et Mme Marcelle Penet Roux, 40 ans, pharmacienne.

Mme Villemagne est la veuve de César Villemagne, membre du conseil municipal de la Libération, négociant en boissons de profession, brutalement disparu en septembre 1944 à l'âge de 57 ans. Elle habitait rue de Roanne, aujourd'hui rue du 8-mai. Mme Penet Roux était, elle, domiciliée rue de Saint-Étienne, aujourd'hui rue de Verdun.

Il y a 3 478 électeurs inscrits sur les listes électorales et 2 733 voteront pour élire vingt-trois membres du conseil municipal. Le nombre des suffrages exprimés est de 2 608 et il y aura 25 bulletins nuls. La majorité absolue est à 1 305 voix.

Mme Blandine Villemagne – Francine de son premier prénom – passe largement avec 1 508 voix. Son score est le troisième meilleur score de cette première élection d'après-guerre. Pierre Gapiand – qui sera 1^{er} adjoint – obtient 1 592 voix et le futur maire Antoine Drivet collecte 1 565 voix.

Pour Mme Penet Roux, son élection n'a tenu qu'à un cheveu puisqu'elle ne recueille que 1 306 voix.

Mme Villemagne siègera dans deux commissions, celle des finances et celle regroupant l'enseignement, les écoles, la bibliothèque, le musée, la cantine et l'hygiène. Mme Penet Roux en fait également partie mais aussi de celle des sports, fêtes et réceptions. Pour l'anecdote, il existait en ce temps-là une commission pour la répartition des pneus vélos. Mais



Le 7 juin 1959, lors de la venue du général de Gaulle à Feurs, Mme Blandine Villemagne se trouve au premier rang sur les escaliers de la mairie. Elle porte un chapeau sombre et tient un parapluie.

Photo Archives municipales et métropolitaines de Saint-Étienne, 5 FI 9583

Saluées par le général de Gaulle

En juin 1959, Blandine Villemagne est toujours au sein du conseil municipal. Éluée en mars, elle aborde alors son quatrième et avant-dernier mandat. Elle va donc se retrouver au premier rang sur le perron de l'hôtel de ville lors de la visite présidentielle du général de Gaulle. Elle a été saluée par le général de Gaulle tout comme, notamment, Mmes Geneviève Eyraud et Juliette Rousson.

Cf *Le Petit Forézien* n° 323 juin 2019, pages 6 à 13 « L'essie générale pour le général de Gaulle, il y a 60 ans à Feurs ».

elles n'en faisaient pas partie... celle-ci étant 100 % masculine !

Elles seront réélues en 1947 et vont intégrer, de nouveau toutes les deux, la commission de l'enseignement.

Mme Penet Roux cesse de s'impliquer dans la vie municipale en 1953. Mme Villemagne, elle, rempile.

Elle sera élevée au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques pour son engagement désintéressé et sans faille au service de l'Éducation nationale. Le 19 février 1960, lors de la réunion du conseil municipal, Félix Nigay, maire, devait se faire l'interprète de tous les membres de l'assemblée pour lui adresser « ses bien sincères félicitations pour cette promotion [...] Je remercie vivement Mme Villemagne de tout le dévouement qu'elle déploie tous les jours et depuis de nombreuses années au sein des écoles publiques

et tout particulièrement de la cantine scolaire ».

Monique Dunis, commerçante forézienne retraitée se souvient de sa grand-tante. « Elle était formidable » dit-elle. Mais sa petite-nièce nous renvoie vers son frère aîné « qui a plus de souvenirs que moi. »

(« La bonne dame de la cantine »

Effectivement André Junien-Perret est intarissable. « Elle était le troisième enfant d'une fratrie de quatre. Elle avait un petit-frère, le chouchou, Jean-Marie malheureusement mort en 1915 lors de la Grande Guerre à vingt ans. D'autant ce que je me souviens, Blandine disait que mon grand-oncle était un joyeux drille » dit-il d'un ton taquin. « Ma grand-tante était assez forte mais ça ne l'empêchait pas, à son rythme, de monter les deux

étages pour rejoindre son appartement 8 rue Duvernay, à l'angle de la rue du général Berthelot, au-dessus de l'épicerie Coop de M. Opiéla. Elle allait très souvent chez sa sœur Bénédicte qui habitait rue du Palais. Et puis elle partait avec sa canne et son grand sac pour surveiller la cantine, à l'école de filles. [NDLR : au château des Minimes] La bonne dame de la cantine comme on l'appelait... »

Ceux qui ont usé leurs fonds de culotte sur les bancs de la cantine communale se rappellent d'une personne imposante que l'on respectait et ça ne badinait pas ! « Je la revois un peu, une dame un peu forte agréable et gentille. Elle nous servait la soupe. Ça ne chahutait pas trop. La cantine se trouvait au rez-de-chaussée, une grande salle. La soupe était déjà servie lorsque l'on arrivait... elle était toute froide ! » se souvient Chantal Richard.

Abel Beatrix était aussi à la cantine, lui qui était à l'école de garçons, rue de Roanne. « Je mangeai à la cantine avec mes frères, dans les années 1950. Elle était présente tous les jours. Elle était

responsable de la cantine et nous disait ce que l'on allait manger. Il ne fallait pas faire de bruit, manger correctement. Elle se faisait respecter mais c'était une dame très gentille. Je garde de bons souvenirs d'elle. »

En 1965, Blandine Villemagne se présente pour la dernière fois sur la liste d'entente républicaine et d'intérêt communal. Elle cesse d'être membre du conseil municipal de Feurs en mars 1971, un an avant son décès à l'âge de 80 ans, le 2 février 1972 alors qu'elle est pensionnaire de la maison de retraite. Lors de son éloge funèbre, Félix Nigay devait dire : « Elle était dévouée corps et âme au service des écoles de la cantine scolaire, c'est-à-dire aux enfants de notre cité ».

Hasard du calendrier, elle est décédée le même jour qu'une autre grande figure forézienne, Joannès Garand, notamment créateur et directeur du ciné-théâtre mais aussi bâtisseur de l'Eden, l'actuelle salle des fêtes.

François Perrot



Dans les années 1960, sur cette photo de famille prise rue Michelet on reconnaît tout à droite de la photo Blandine Villemagne et à ses côtés Monique Dunis.

Photo archive personnelle André Junien-Perrot



Marianne Darfeuille, première femme élue maire de Feurs

« Être la première femme élue à ce poste marque un moment historique pour la commune et cela soulève en moi beaucoup d'émotions et d'humilité. Je me dis que, même si le chemin est encore long face à des esprits toujours très fermés, mon élection est une preuve que notre démocratie évolue dans le bon sens. Cette élection est une marque de confiance de la part de mes collègues qui m'ont élue mais également une reconnaissance qui fait suite à mon engagement dans la collectivité depuis 2008. Pour moi, ceci est un honneur et une lourde responsabilité que je prends très au sérieux, un mandat de dialogue, d'écoute, de justice et d'actions sans ambition politique. Être la première femme élue maire, ici à Feurs, c'est aussi envoyer un message fort à toutes les femmes qui souhaitent s'engager, c'est leur dire que tout est possible, rien ne doit freiner l'engagement et la volonté de vouloir servir l'intérêt général. »

Commémoration de l'armistice de la Grande Guerre

L'armistice du 11 novembre 1918 sera commémoré le mardi 11 novembre. Le rendez-vous est fixé à 11h devant la mairie. La population est invitée à participer aux cérémonies qui se dérouleront au monument aux morts, place du 11-novembre et à la plaque de la Résistance, carrefour de la Libération.



La Table Ronde Traiteur

Depuis près de 20 ans,
La Table Ronde est votre
spécialiste Forézien du
portage de repas à domicile
et en entreprise chaque jour
de la semaine

04 77 26 24 92

www.latableronde-traiteur.fr





Collecte de sang Mercredi 19 novembre

Le don de sang permet de prélever en même temps et en 10 minutes seulement, tous les composants du sang.

Il répond aux besoins les plus courants en transfusion, qu'ils soient réguliers comme pour les malades souffrant de cancer, ou ponctuels comme les hémorragies lors d'un accouchement.

Vous pouvez faire votre auto-évaluation en ligne. C'est pratique et rapide. Le test en ligne sur le site de l'EFS (établissement français du sang) vous permet de vérifier en moins de cinq minutes avant de vous déplacer que vous remplissez les principales conditions pour donner votre sang. Ce test sera complété lors de l'entretien préalable au don réalisé sur place avec le personnel habilité.

(Bonne nouvelle ! Des changements sont effectifs depuis le 1^{er} septembre pour les dons

Depuis le 1^{er} septembre 2025, certains critères d'éligibilité aux dons (sang, plasma, plaquettes) évoluent. Ces ajustements s'appuient sur les dernières données scientifiques, afin d'assurer la sécurité des donneurs et des patients, tout en permettant à davantage de personnes de participer à cet acte solidaire. Certaines situations médicales ou personnelles entraînaient jusqu'ici une exclusion temporaire aux dons. Plusieurs de ces contre-indications voient leur durée réduite (tatouage, piercing ; endoscopie souple ; acupuncture, mésothérapie, sclérose de varices ; substituts osseux en implantologie dentaire ; ...)

Avant de venir à votre rendez-vous à l'équi'forum, prenez un bon petit-déjeuner ou un déjeuner équilibré. Hydratez-vous : buvez de l'eau ou des jus de fruits. Évitez les boissons alcoolisées durant les heures qui précèdent le don.

Vous pouvez prendre rendez-vous via internet sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/143482/sang>

• **Mercredi 19 novembre, 9 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h, équi'forum.**



Forum de la création et de la reprise agricole

La troisième édition du forum de la création et de la reprise agricole se déroulera à l'équi'forum de Feurs le mardi 25 novembre. Il s'agit d'un événement à l'attention des futurs agriculteurs et futurs cédants en devenir. Ce forum propose sur un seul lieu quatre espaces d'informations. Il y aura neuf conférences d'une heure et différents ateliers. Neuf thématiques seront abordées : orientation ; conseil ; financement ; gestion/juridique ; foncier ; formation ; filières ; affiliation/retraite ; ...

• **Mardi 25 novembre, 9 h à 19 h, équi'forum.** Tél. 07 77 92 12 12 ; Courriel : cda42@loire.chambagri.fr

Classe de 6^e

ÉDUQUER C'EST AIMER

Découverte du Collège

Samedi 15 novembre de 9h à 13h

INSCRIPTION DÈS À PRÉSENT POUR GARANTIR VOS OPTIONS

- Langues et cultures européennes anglais, espagnol, allemand
- Musique, théâtre, arts plastiques
- Basket, rugby, tennis, équitation, danse, padel, Crossfit
- UNSS : VTT, badminton, athlétisme

Maison Champagnat

ÉDUQUER C'EST RENDRE LIBRE



ST MARCELLIN CHAMPAGNAT
GROUPE SCOLAIRE - FEURS

04 77 26 12 68

champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr

Succès pour le stand de la police municipale sur le marché de Feurs

Pour la première fois, la police municipale de Feurs tenait un stand d'information sur le marché du mardi, et l'initiative a rencontré un franc succès. Tout au long de la matinée, de nombreux Foréziens — résidents de Feurs mais aussi des communes voisines — sont venus à la rencontre des agents.

Cette présence a permis de dissiper bien des idées reçues sur le rôle de la police municipale. Les échanges ont été riches et instructifs, les policiers ayant pris le temps de présenter la diversité de leurs

missions et d'expliquer concrètement leurs actions au quotidien.

En plus des discussions, des conseils de prévention ont été largement diffusés, notamment sur les thèmes de la sécurité, des arnaques ou encore de l'opération tranquillité vacances. Les visiteurs ont également pu repartir avec de la documentation utile pour mieux se prémunir contre les agressions ou les escroqueries.

Une première expérience jugée très positive, qui pourrait bien être renouvelée.



Concours des illuminations de Noël 2025



Une maison illuminée en 2024.

La municipalité invite de nouveau les Foréziens à participer au concours des illuminations de fin d'année. Les décorations doivent être obligatoirement visibles depuis la rue. Le jury retiendra, pour établir son classement, la créativité, la qualité de l'agencement et aussi l'originalité des illuminations. Des récompenses seront décernées aux trois premiers de chaque catégorie (maison ; appartement ; commerce). Les inscriptions seront closes le 10 décembre. Le règlement du concours est consultable en mairie de Feurs.

Bulletin de participation au concours des illuminations de Noël 2025

Ce concours comprend trois catégories :

• maisons • appartements • commerces

Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie

Bulletin à retourner pour le 10 décembre en mairie ou par mail à : mairiedefeurs@feurs.fr

Nom :

Prénom :

N° et rue :

Étage (le cas échéant) :

Adresse mail :

Téléphone :

Souhaite participer au concours des illuminations de Noël dans la catégorie :

☐ maisons ☐ appartements ☐ commerces

Date :

Signature :

■ Les concessions en état d'abandon font l'objet d'une procédure de reprises

- *Il s'agit d'un processus administratif très encadré.*
- *Des procès-verbaux sont établis par la police municipale.*
- *Une extension du columbarium vient d'être réalisée.*

L'opération de reprise des concessions dans les cimetières est un processus administratif extrêmement bien encadré, visant à réattribuer des concessions non renouvelées ou abandonnées. En mairie, Anne-Sophie Bastin Olivier gère ce dossier.

« Les concessions qui n'ont pas été renouvelées font l'objet d'une procédure très stricte et très réglementée que nous appliquons à la lettre » détaille l'officier d'état civil en mairie.

« Selon la loi, les concessions temporaires échues depuis plus de deux ans sont amenées à être reprises en cas de non renouvellement pour les ayants-droits sur cette période. Une reprise, terme professionnel dans le monde funéraire, est une remise à nu du terrain concédé. En clair, il s'agit de supprimer le monument funéraire et de transférer les corps dans l'ossuaire municipal. » Bien naturellement un arrêté indiquant précisément les concessions reprises est affiché au cimetière. *« Pour les concessions perpétuelles en état d'abandon, il y a une procédure s'étalant sur un an et demi. Des procès-verbaux sont rédigés en présence d'un agent assermenté de la police municipale et de l'adjointe au maire qui est officier d'état civil. Une fois la procédure terminée, un arrêté est transmis à la préfecture pour un contrôle de légalité et les concessions reviennent de droit à la mairie. Les corps sont déposés dans l'ossuaire municipal et l'emplacement peut-être de nouveau mis à disposition de nouvelles familles. »*

Aujourd'hui, une action est engagée concernant les concessions perpétuelles en état d'abandon. *« Dans l'ancien cimetière, cent vingt-cinq concessions perpétuelles ont fait l'objet d'une procédure d'état d'abandon, la procédure s'est terminée le 18 septembre 2025 »* indique Anne-Sophie Bastin-Olivier. Comme les fois précédentes pour les concessions échues, tout est fait dans le cadre purement réglementaire au regard du CGCT (code général des collectivités territoriale).

La procédure est quelque peu différente pour les concessions temporaires (quinze ou trente ans). Elle se déclenche automatiquement à la date d'expiration. Des courriers sont obligatoirement envoyés aux ayants-droits pour signaler les démarches en cours et les inviter, dans les délais légaux, à reconduire la concession en s'acquittant des frais en vigueur soit à valider la reprise par la mairie. En cas de retour des courriers par La Poste, un affichage est alors mis en place sur les concessions concernées. Si les ayants-droits ne se sont pas manifestés au cours des deux années qui sont incompressibles, la procédure de reprise est alors obligatoirement engagée.



Une extension du columbarium

Dans le nouveau cimetière, côté nord-ouest, le service technique vient de procéder à l'extension du columbarium. De nouveaux modules ont été installés afin de répondre à une demande croissante de place pour les urnes.



Mireille Gibert Adjointe au maire

« Les règles régissant la gestion des cimetières sont strictes et imposées par la loi »

« Les règles régissant la gestion des cimetières et des activités funéraires sont strictes et précises, imposées par la loi » rappelait déjà Mireille Gibert, adjointe au maire chargée du cimetière, dans des numéros du *Petit Forézien*. *« En effet, les cimetières relèvent du domaine public et, à ce titre, chacun ne peut agir selon ses propres préférences. Toute intervention nécessite une autorisation préalable : enterrements ; travaux sur les tombes ; inscriptions sur les stèles ; etc... »* L'élue précise que ces règles s'appliquent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels : *« Nos services, administratif et technique, veillent à faire respecter la réglementation, c'est tout à fait normal. Je les félicite pour leur implication au quotidien et surtout pour leur professionnalisme. Par ailleurs, je tiens à rappeler que l'entretien des concessions est à la charge des ayant droits des familles et non de la mairie. Une tombe est une propriété privée qui se trouve dans le domaine public du cimetière. Aujourd'hui, de nombreuses personnes nous disent que des tombes sont à l'abandon sans entretien et avec de hautes herbes. Elles font l'objet d'une procédure administrative stricte en vue d'une reprise et nous n'avons pas le droit d'intervenir durant un délai légal de deux ans tant que la tombe n'est pas rétrocédée dans le domaine public. »*

Crues et inondations : les comportements qui sauvent

La préfecture de la Loire communique : « plusieurs communes ont été victimes d'inondations à la suite des épisodes de pluies intenses en octobre 2024 qui ont touché le département de la Loire. La préfecture et votre mairie vous rappellent les bons comportements à adopter pour rester en sécurité. Pour se préparer et se protéger des pluies et inondations, il faut avoir le réflexe d'adopter les bons comportements : ne pas s'approcher des cours d'eau ; ne pas prendre sa voiture ; ne pas descendre en sous-sol ; ... En cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité ou de téléphone peuvent être coupés pendant plusieurs jours. Il est donc important de se préparer à vivre en autonomie pendant plusieurs heures ou quelques jours. Le risque d'inondation est le premier risque naturel en France métropolitaine, et notamment dans votre ville ».

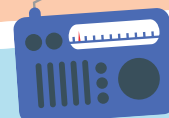
Restez informés avec le site Vigicrues

La vigilance crues permet une surveillance continue des principaux cours d'eau du territoire métropolitain, soit 23 000 kilomètres, pour prévenir les crues et les inondations. En cas de risques de crue dans les 24 heures à venir, Vigicrues avertit les autorités et le public pour qu'ils puissent agir en conséquence et gérer la situation de manière appropriée <https://www.vigicrues.gouv.fr>

RÉAGIR EN CAS DE RUPTURE DE BARRAGE LES MOYENS D'ALERTE AUX POPULATIONS

Alerte à connaître

- **Signal spécifique "Rupture de barrage"**
 - son de 2s + silence de 3s, répété pendant 2 minutes
 - Fin d'alerte : son continu de 30s
- **FR-Alert**
 - alerte reçue sur votre téléphone, même en silencieux
- **Moyens communaux**
 - SMS, panneaux lumineux



Les bons réflexes

Avant

- **Consultez le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** auprès de votre mairie pour connaître le périmètre de la zone de proximité immédiate ou de la zone d'inondation spécifique et identifier les refuges.
- **Préparer un sac d'urgence**
 - Photocopie de documents
 - Double des clés
 - Trousse de premier secours



Pendant

- **Évacuez immédiatement**
 - Suivez les consignes des autorités et dirigez-vous vers les zones de sécurité.
- **Ne prenez pas l'ascenseur**
- **Ne revenez pas sur vos pas**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école.**
- **Partagez votre localisation avec vos proches.**
- **Écoutez les informations sur les radios locales**
- **Limitez l'utilisation du téléphone**

Numéros d'urgence à connaître

15

SAMU

17

POLICE

18

POMPIERS

112

URGENCES

114

URGENCES



Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Refugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture : quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

Les 8 comportements à adopter :

- Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels ;
- Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;
- Je me soucie des personnes proches (voisins et personnes vulnérables) ;
- Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;
- Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter les risques de chutes de branches ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, à l'étage ;
- Je ne m'engage ni en voiture, ni à pied (pont submersible, gué, passage souterrain... moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture) ;
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Halloween s'invite au cinéma

Mathieu Massacrier se frotte les mains ! Il vient de terminer la programmation spéciale Halloween. C'est acté, il y aura l'iconique *Massacre à la tronçonneuse* et *Le petit vampire* dessin animé pour toute la famille.

Des tarifs préférentiels seront appliqués pour toutes les séances Halloween, fête qui nous vient des îles anglo-celtes. Des bonbons, des affiches et des surprises seront à gagner. Il est demandé, dans la mesure du possible, aux spectateurs de se déguiser. Les organisateurs eux le seront tout comme le cinéma qui prendra, à l'occasion du « week-end » du 30 octobre au 1^{er} novembre, les couleurs d'Halloween.

Le programme

• Jeudi 30 octobre

17 h 30 : *La nuit des clowns* (-12 ans)

20 h 30 : *Together* (-12 ans)

• Vendredi 31 octobre

15 h : *Le petit vampire* de Joann Sfar (tout public)

20 h : *Black phone 2* (-12 ans)

22 h 15 : *Massacre à la tronçonneuse* (-16 ans)

• Samedi 1^{er} novembre

17 h 30 : *Dangerous animals* (-12 ans)

20 h 30 : *Substitution* (Bring her back) (-16 ans)



Visite gratuite du musée Dimanche 2 novembre



Dimanche 2 novembre, comme chaque premier dimanche du mois, le musée ouvre gratuitement ses portes. Ce sera le dernier jour de l'exposition temporaire de l'Inrap (institut de recherches archéologiques préventives) « Manger et boire, c'est toute une histoire ». Vous pourrez découvrir, au 2^e étage, l'exposition permanente : « Charles Beauverie, sa vie, son œuvre » (peintre paysagiste de la fin du 19^e –

début 20^e siècle). Une autre exposition permanente intéresse au plus haut chef les Foréziens puisqu'il s'agit de l'histoire de la ville de Feurs. Elle s'appuie sur des collections mais la nouveauté est l'apport du numérique. La visite de l'exposition peut se faire à l'aide de tablettes. Le musée est ouvert de 14 h à 17 h le mercredi, le samedi et le dimanche.

• 04 77 26 24 48 ;

Courriel : mairie.musee@feurs.fr

Exposition : Pandémies & biodiversité une même crise Du 3 au 14 novembre

L'ADSE (association défense santé environnement) organise une exposition baptisée Pandémies & biodiversité une même crise. Elle sera visible à la maison de la commune, du 3 au 14 novembre. Elle a été construite avec les conseils scientifiques de Marie-Monique Robin, auteur de l'ouvrage *La fabrique*

des pandémies et de Serge Morand, directeur de recherche au CNRS. La rédaction est signée Aimée Baudon et la création graphique EM Design.

• Du 3 au 14 novembre, maison de la commune. Entrée gratuite.



Venez tester votre audition !

Harold et Bénédicte vous accueillent chez Acoustique Wernert

Bilan auditif GRATUIT

Le mardi : 8h - 12h30 / 13h30 - 18h
Du mercredi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h

4 Faubourg St-Antoine
04 77 26 07 45

Acoustique wernert
solutions auditives

Conférence d'Université pour tous *Vendredi 7 novembre*

Savez-vous que les Caldoches sont, notamment, issus des bagnards et de colons français du 19^e siècle et que Clipperton est possession française !

Éric Gerome, écrivain et animateur conférencier, conduira son auditoire en francophonie océanienne, à l'autre bout du monde, depuis le « caillou », cette Nouvelle-Calédonie qui se cherche un destin dans la concorde jusqu'à la Polynésie française.

Les personnes non adhérentes peuvent assister aux conférences s'il reste des places à 14 h 50 et moyennant un droit d'entrée de 5 euros.



Photo : Bastien Preuss

• **Vendredi 7 novembre, 15 h, théâtre du forum.**

Entourée de sa barrière de corail, la Nouvelle-Calédonie constitue le plus grand lagon du monde.



Projection du film *Le village qui voulait replanter des arbres*

Vendredi 7 novembre

L'ADSE (association défense santé environnement) propose la diffusion du film *Le village qui voulait replanter des arbres*. Réalisé par Brigitte Chevet, il raconte que lors du remembrement commencé dans les années 1950, trois arbres sur quatre ont été supprimés. Aujourd'hui, l'arbre redevient un bien précieux, une frontière à reconquérir. Le documentaire montre l'importance des arbres pour la qualité des sols, l'indé-

pendance énergétique et l'équilibre des pratiques agricoles. Il met en lumière le rôle essentiel des arbres pour l'eau, la biodiversité et le climat.

Ces différents aspects seront abordés par les intervenants de la table ronde qui suivra la projection.

• **Vendredi 7 novembre, 20 h, théâtre du forum. Participation libre.**

Three for silver : un groupe original, indescriptible

Samedi 8 novembre

Three For Silver est un ensemble délabré de musiciens en rotation, mené par Lucas Warford, « le bébé acide de Tom Waits et Les Claypool », comme le surnommait la légende du Nord-Ouest, Baby Gramps. C'est un groupe résolument original, indescriptible.

Three For Silver propose des instruments uniques, jamais vus, jouant des styles mixés de manières inédites. Le groupe est sur la route depuis 2013 et sa passion monomaniaque les a déjà menés partout aux États-Unis et dans le monde : des festivals d'accordéon à Vienne aux Modern music expos en Russie, et même en partenariat avec le Département d'État américain pour des tournées d'échanges culturels dans des pays avides de musique américaine authentique.



Photo : CSK foto

• **Samedi 8 novembre, 20 h 30, château du Rozier. Concert debout. Tarifs : 17,50 € ; réduit & abonnés : 14,50 € ; moins de 12 ans : gratuit. Réservations : sites internet**

du château du Rozier et de l'office de tourisme Forez-Est et au bureau d'information touristique de l'office de tourisme, 4A place de la Boaterie, Tél. 04 77 26 05 27

Randonnée autour de Pierre de la Bauche

Dimanche 9 novembre

Photo : www.sitytrail.com



La destination de novembre des Randonneurs du dimanche va conduire les marcheurs dans les monts du Lyonnais. Il s'agit d'un circuit de près de 26 km de La Tour-en-Jarez à Saint-Héand en passant par Pierre de la Bauche, à 873 m d'altitude. Rendez-vous à 8 h 30 le dimanche 9 novembre, place Dorian. Il est nécessaire d'apporter un repas froid.

• **Dimanche 9 novembre, 8 h 30, place Dorian. Tél. 04 27 35 23 10 ; Courriel jean-christophejuillet@sfr.fr**

3^e bourse aux monnaies

Dimanche 9 novembre

La troisième bourse aux monnaies et autres collections va se dérouler toute la journée du dimanche 9 novembre. Particuliers (sur présentation de la carte d'identité) et professionnels (sur présentation du siret ou de l'inscription au registre du commerce) peuvent exposer en s'acquittant des droits d'inscription.

À ce jour près de 80 tables ont été retenues par les exposants.

Les portes de la salle des fêtes ouvriront au public de 8 h 30 à 18 h. Cette manifestation est organisée par le club Numis'forézien de Feurs.

• **Dimanche 9 novembre, 8 h 30 à 18 h, salle des fêtes. Entrée gratuite. Tél. 06 36 01 17 48 ; Courriel : numisforezien42@gmail.com**



Photo d'illustration Adobe Stock

Théâtre : *Gibraltar*

Vendredi 14 novembre

La Compagnie Marbayassa, du Burkina Faso a déjà présenté sa pièce de théâtre *Gibraltar* au théâtre du forum. C'était en mars 2023. Elle revient à l'invitation de l'association Solidarité migrants de Feurs. C'est une aubaine pour ceux qui ont apprécié cette histoire et qui souhaite la revoir. Pour ceux qui n'avait pas pu être présent, ils ont une belle occasion le vendredi 14 novembre, à 20 h, au théâtre du forum. Les spectacles, écrits ou adaptés par Guy Giroud, ont vocation à être joués aussi bien dans les villages du Burkina Faso que dans les espaces de culture des pays francophones. Ils véhiculent les messages de respect, de liberté, de tolérance au travers de grands textes connus de tous. *Gibraltar* s'inspire d'une histoire vraie. « Gibraltar ouvre une fenêtre captivante sur la réalité de la migration vécue par les Africains [...] en même temps que le spectacle s'impose comme une pièce authentiquement théâtrale »

jugé *Profession spectacle*. Les deux acteurs, Jules Gouba et Bachir Tassembodo subjuguent et transpercent les spectateurs par la force et l'intensité de leur gestuelle à travers une magnifique et violente chorégraphie.



• **Vendredi 14 novembre, 20 h, théâtre du forum. Libre participation.**

Cybersécurité

ADOPTER LES BONNS RÉFLEXES FACE AUX ARNAQUES ET AUX FRAUDES ?

Animation organisée par la Communauté de Communes de Forez-Est

Mardi 25 novembre - 19h30
Maison de la commune / théâtre du Forum - Feurs

Vous verrez comment reconnaître et éviter des arnaques en ligne, les pièges du démarchage téléphonique, comment sécuriser ses achats sur Internet et adopter de bonnes pratiques.

Pas besoin d'être un expert : quelques règles simples à comprendre permettent d'éviter bien des problèmes !

Durée : 1h30



ANIMATION GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

■ Comment sonne la Loire ?

Vendredi 14 novembre

Cette soirée est proposée dans le cadre de Comment sonne la Loire ?, événement initié par le CMTRA (Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes) et son réseau régional.

Il y aura les chansons de Tape-Dru. Elles sont inspirées des rencontres effectuées par les artistes pendant plusieurs années auprès des patoisants des monts du Lyonnais. Entre mémoire et projection d'avenir, entre identité locale et diversité d'une musique mondialisée, le concert de Tape-Dru est un carrefour, une parenthèse imaginaire et fédératrice.

Puis deux chœurs inclusifs du conservatoire de Roanne, à partir des chants de

la Loire réarrangés pour chorale par trois artistes locaux, seront sur la scène du château du Rozier.

Il s'agit de la première partie de Comment sonne la Loire ?

• **Vendredi 14 novembre, 20 h 30, château du Rozier. Concert debout. Tarifs : 12,50 € ; réduit & abonnés : 9,50 € ; moins de 12 ans : gratuit. Réservations : sites internet du château du Rozier et de l'office de tourisme Forez-Est et au bureau d'information touristique de l'office de tourisme, 4A place de la Boaterie, Tél. 04 77 26 05 27**

Tape-Dru

■ Exposition « Reflets bretons – Adsked breizhat »

Du 15 novembre au 15 février

La prochaine exposition temporaire du musée de Feurs va nous conduire tout droit en Bretagne. La photographe forézienne Marie-Gab Godard Palmier va présenter son travail photographique sur les quais, pontons, ports du Guilvinec, Douarnenez et Audierne.

« Ce sont des photos prises au hasard de mes promenades bretonnes, terre d'origine. Ces clichés comme mes balades n'ont qu'un seul guide : le fil de l'eau » explique Marie-Gab Godard Palmier.

Elle précise qu'aucun cliché n'est

retouché. « C'est un simple travail photographique, rien n'est enlevé, rien n'est ajouté. Je laisse volontairement les imperfections sur l'eau s'il y a. Par contre, il m'arrive de changer le sens de ma photo pour un effet visuel que je trouve plus attractif. »

Elle apprécie les effets de surface sans cesse renouvelés. Pour elle, il s'agit « de combinaisons improbables des formes et des couleurs. »

• **Du 15 novembre au 15 février, musée de Feurs.**



Photo transmise par Marie-Gab Godard Palmier

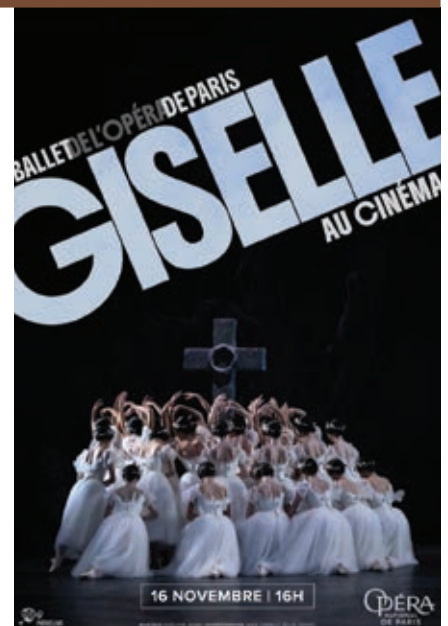
■ Le ballet de l'opéra de Paris présente *Giselle*

Dimanche 16 novembre

Créé en 1841 à l'Académie royale de musique – ancêtre de l'Opéra de Paris – ce ballet de Jules Perrot et Jean Coralli a ouvert une nouvelle esthétique dans l'histoire de la danse occidentale. Chaussons de pointes, arabesques et longs tutus blancs contribuent à évoquer un univers fantastique et diaphane, devenu l'incarnation même du romantisme. *Giselle*, adapté par Patrice Bart et Eugène Polyakov a été enregistré à l'Opéra national de Paris / Palais Garnier les 4 et 6

février 2020. Il sera projeté sur l'écran de Ciné Feurs le dimanche 16 novembre à 16 h. La danseuse étoile Dorothée Gilbert est *Giselle*. Elle est entourée d'autres danseurs étoile, des premiers danseurs et du corps de ballet de l'Opéra national de Paris. La direction musicale est signée Koen Kessels avec l'orchestre Padeloup.

• **Dimanche 16 novembre, 16 h, ciné Feurs. Tarifs: 19€; moins de 26 ans: 10€; abonnement pour les cinq spectacles : 60 €**



Escapade italienne avec le Caméra photo-club

Mercredi 19 novembre

Guy Maret propose une très belle escapade italienne le mercredi 19 novembre. Il s'agit d'une projection dans le cadre des soirées « Au détour du voyage ». De la majestueuse Rome, cette projection vous invite à découvrir des lieux emblématiques, riches en histoire, en art et en émotions à la fascinante Pompéi en passant par l'authentique Naples et le somptueux Vatican.

• **Mercredi 19 novembre, théâtre du forum, 20 h 15. Entrée gratuite.**



Photo : Guy Maret

Loto des jeunes du basket

Vendredi 21 novembre

Vendredi 21 novembre, à 20 h 30, est organisé le loto des jeunes des Enfants du Forez Feurs/Rozier. Il se déroulera à la salle des fêtes. Quatre parties, plus une

partie spéciale et gratuite pour les enfants, sont prévues. La carte est au prix de 5 € ; les 4 : 16 € ; les 9 : 30 €. Elles sont valables toute la soirée. Plus de quinze gagnants par par-

tie se verront remettre des lots high-tech, électroménager, places de spectacle, bons d'achats. Restauration sur place. Ouverture des portes à 19 h 30. • Tél. 06 84 58 63 68

Espace de gratuité à la MJC

Samedi 22 novembre

La 5^e édition de l'espace de gratuité se tiendra le samedi 22 novembre de 9 h à 12 h à la maison des jeunes et de la culture. Cette matinée est l'occasion de découvrir et récupérer librement de nombreux trésors : objets ; jeux ; vêtements ; livres ; vaisselle ; ... et ce, même si vous n'avez rien apporté ! Espace convivialité et animations ludiques seront également proposés ce jour-là.

Les dépôts de dons se feront tout au long de la semaine précédente (du 17 au 21 novembre), de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Seuls les objets propres

et en bon état seront acceptés. Ne sont pas autorisés : les objets encombrants ; gros meubles ; plantes ; électroniques et électroménagers.

Cet événement est organisé en partenariat avec la communauté de communes de Forez-Est, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets.

• **Samedi 22 novembre, 9 h à 12 h, MJC. Entrée gratuite. Tél. 04 77 26 21 14 ; site internet : www.mjcfeurs.com Courriel : contact@mjcfeurs.fr**



Un co-plateau pop rock électro

Samedi 22 novembre

Brique argent et Big junior vont se partager la scène du château du Rozier pour un co-plateau pop rock électro.

Brique Argent revient avec un concert pop intense et sensible, pensé comme un moment partagé de vérité. À travers des chansons qui font du bien, le groupe nous propose un voyage émotionnel profond, où chaque note, chaque mot, vient réveiller quelque chose dans le ventre. Un concert pour se faire un câlin à soi-même, transformer les ombres en lumière, et se laisser traverser par la beauté.

Imaginez un mélange explosif entre l'énergie brute de A Cross The Universe de Justice et la pop sombre et futuriste de Billie Eilish. C'est l'essence du nouveau projet de BIG Junior, un groupe qui ne se contente jamais du minimum. Après une pause, les quatre Français

reviennent sur le devant de la scène avec une vision musicale encore plus audacieuse. Entre danse et transe, vous exulterez et vous vous laisserez emporter pour mieux vous évader, perdre pied. Un sacré voyage. C'est ça Big Junior en concert.

• **Samedi 22 novembre, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : 12,5 € ; réduit & abonnés : 9,5 € ; moins de 12 ans : gratuit. Réservations : sites internet du château du Rozier et de l'office de tourisme Forez-Est et au bureau d'information touristique de l'office de tourisme, 4A place de la Boaterie, Tél. 04 77 26 05 27**

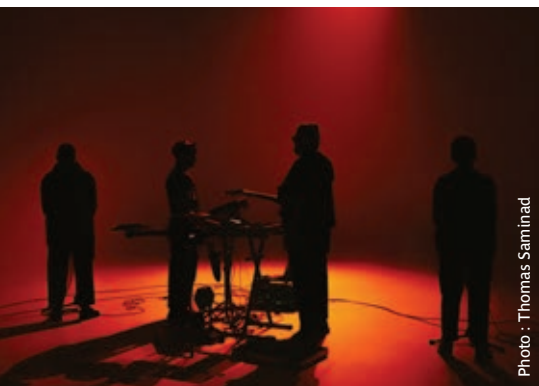


Photo : Thomas Saminad

Marché de Noël de « Feurs sports boules »

Dimanche 23 novembre

Photo : Syda Productions/AdobeStock



L'association « Feurs sports boules » organise un grand marché de Noël. Il se déroulera au boulodrome du Palais de 9 h à 18 h, le dimanche 23 novembre. Les organisateurs annoncent la présence de nombreux exposants locaux. Du maquillage pour les enfants est prévu tout comme la présence du père Noël. Toute la journée sera proposée une dégustation d'huîtres, tripes, frites et crêpes.

• **Dimanche 23 novembre, 9 h à 18 h, boulodrome du Palais, allée Pierre de Coubertin. Entrée gratuite.**

Loto de l'Envol

Dimanche 23 novembre

L'Envol de Feurs organise, dimanche 23 novembre, son traditionnel loto. Il aura lieu à la salle des fêtes Eden, place de la Boaterie, à partir de 14 h. L'ouverture des portes se fera à 13 h 30. Il y aura trois parties, une super partie, une partie enfant gratuite (enfants moins de 14 ans

présents) et une partie « qui perd gagne ». De nombreux lots récompenseront les gagnants : lors high tech, électroménager, coconing, bons restaurant, etc... Il y aura aussi sur place buvette et restauration.

• **+ d'infos au 06 71 76 36 37**



Photo d'illustration JLLH / Adobe Stock

Concert de la Sainte Cecile

Dimanche 23 novembre

L'orchestre d'harmonie de l'association musicale de Feurs se produira le dimanche 23 novembre au théâtre du Forum. Il s'agit du concert de la Sainte-Cécile qui est un moment fort pour les musiciens de l'AMF qui célèbrent à travers lui leur passion commune.

Sous la direction de Shuai Zhao, l'orchestre interprétera un programme

pensé pour toucher le cœur autant que les oreilles. Placé sous le signe de la convivialité et du partage, cet après-midi sera l'occasion de (re)découvrir toute la richesse et la diversité du répertoire pour orchestre d'harmonie. Il va offrir un voyage musical allant des grands classiques du répertoire symphonique aux pages plus lumineuses et festives.

Ce concert mettra également en lumière les différents pupitres, dont la prestation promet d'enchanter le public avec une énergie et une finesse remarquables.

• **Dimanche 23 novembre, 15 h, théâtre du forum. Tarifs : 7 euros ; gratuit pour les moins de 12 ans.**



Shuai Zhao est à la tête de l'orchestre d'harmonie de l'AMF

Les demoiselles Giraud Antoinette et Simone, un livre sur deux Foréziennes *Dédicaces samedi 29 novembre*

« J'ai aperçu Antoinette une fois, juste avant son décès mais j'ai bien connu Simone. C'étaient deux artistes » raconte Annie Arnoult. Elle décide d'écrire un livre sur les demoiselles Giraud car, après avoir habité à Feurs, elles ont vécu à Sainte-Foy-Saint-Sulpice « où j'habite depuis 1974. »

« Antoinette était surtout connue pour être musicienne. Violoniste émérite,

c'était sa raison de vivre ! Elle a fait du fusain, du pastel et s'est ensuite consacrée au travail de la terre. Elle a fait beaucoup de bustes sur des thèmes différents, des enfants mais aussi des personnages historiques » détaille l'auteur. Elle parle ensuite de la vie de Simone. « Elle est partie adolescente à Cluny. Elle prononce ses vœux et devient sœur Bernadette. Elle passe son brevet et enseigne le dessin. Elle était très douée pour le dessin. Elle vivait séparée de sa famille mais au décès de sa maman, elle quitte la vie religieuse et s'installe à Sainte-Foy-Saint-Sulpice. » Elle réalise des aquarelles, fusains ou pastels. Elle fera aussi du cuir repoussé. « Elle trouvait des chutes de cuir chez un sabotier à Feurs » se souvient Annie Arnoult précisant également qu'elle a travaillé l'étain et le cuivre.

Selon elle, les demoiselles Giraud vivaient chichement. Elles exposaient dans la région. « Dans les années 1970, elles avaient fait une exposition à la bijouterie "L'heure du Forez" place du marché. Les bénéfices de cette exposition leurs ont permis de faire installer l'eau courante dans la maison familiale » se remémore Annie Arnoult.

Le livre – de près de cent pages – retrace avec force détails l'histoire d'une famille forézienne dont le père de famille était boucher qui, en 1893, s'installe 3 rue de la Loire à Feurs.

Richement illustré, l'ouvrage dépeint la vie bien remplie de deux artistes, « deux demoiselles charmantes et cultivées aux yeux de tous » selon Annie Arnoult.

• **Séance de dédicaces : samedi 29 novembre, 10 h à 12 h, librairie du lycée, rue des Remparts.**

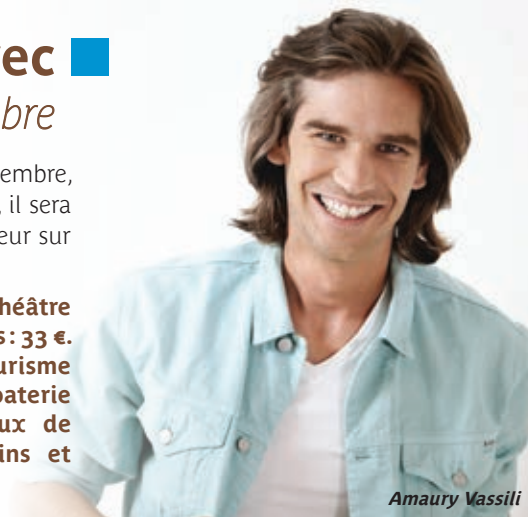
Ma voix, un piano avec Amaury Vassili *Samedi 29 novembre*

Le répertoire d'Amaury Vassili s'étend de la variété française à la musique pop, au lyrique. Ce grand ténor chante aussi bien Piaf, Brel que Mike Brant.

Ce chanteur aux capacités vocales exceptionnelles poursuit sa carrière acoustique : un piano, une voix, en tissant un lien privilégié entre les générations et avec son public. Inspiré, entre autres, par Nana Mouskouri, Mireille Mathieu, Florent Pagny, il a une carrière très médiatisée.

Au cours de cette soirée du 29 novembre, sur la scène du théâtre du forum, il sera rejoint par la chorale A Croch'chœur sur quelques titres de son répertoire.

• **Samedi 29 novembre, 20 h 30, théâtre du forum. Tarifs : 35 € ; abonnés : 33 €. Billetterie à l'office du tourisme de Feurs, 4A place de la Boaterie mais aussi dans les bureaux de Panissières, Montrond-les-bains et Chazelles-sur-Lyon.**



Amaury Vassili

Photo : Michel Chotard

Du rock à la Stéphanoise *Samedi 29 novembre*

Black Plant est un quatuor indie rock stéphanois porté par Alexandre Joubert (voix & guitare). Il est accompa-

gné par Robin De Sa (guitare), Quentin Fourure (batterie) et Colin Thomas (basse).

Dès son adolescence, Alexandre crée plusieurs groupes et se produit dans différentes salles stéphanoises. Il passe ensuite une année à Glasgow, où il perfectionne son anglais. Arpentant salles de spectacles et pubs écossais, assistant à des concerts comme ceux de Miles Kane ou de The Libertines, cette année marque le jeune homme et lui permet d'affirmer un style british qu'il retranscrit dans ses compositions.

De retour en France, il forme The Galleries, un groupe de reprises garage,

se produisant dans la région stéphanoise. Il se lance ensuite et crée un groupe à partir de ses compositions : Black Plant. Le groupe retranscrit des sonorités à la fois brutes et mélancoliques. S'inspirant de groupes tels que The Kinks, Oasis ou Arctic Monkeys, "l'Usine Noire" propose une musique fidèle aux codes de l'indie rock, tout en transportant son public à travers son univers.

Black Plant a récemment remporté le prix coup de cœur du jury lors de la dernière édition du tremplin Nos talents sur scène.

• **Samedi 29 novembre, 20 h 30, château du Rozier. Prix libre.**



État civil du 1^{er} au 30 novembre 2025

Naissances

12/09 GIRAUD Alessio, 1 ter rue des Haras

Décès

03/09 BASSON Charles, Marius, Fleury, 90 ans, 2 impasse Frédéric Chopin
04/09 NICOLAS Christian, Claude, Louis, 72 ans, 1 boulevard de l'Europe
05/09 DUCHEZ Fabrice, Robert, André, 60 ans, 5 rue René Cassin
05/09 TAITE Bernard, Robert, Marius, 76 ans, 26 rue Camille Pariat
13/09 BILLON Bernard, Fernand, 85 ans, 8 avenue Jean Jaurès
17/09 PONCHON Marius, Joseph, 84 ans, 7 rue de la Croix des Rameaux
22/09 MONCELON Marc, Marcel, 90 ans, 5 rue de la Minette
28/09 LAPORTE Didier, Pierre, 74 ans, 26 route de Valeille

Mariages

20/09 Entre Grégory THOMAS, plaquiste peintre et Pauline TEYSSIÉ, sans profession domiciliés 18 rue Simone Veil, Feurs
20/09 Entre Hélié BOUCHIHAN, chef de projet et Natacha, Noëlle, Viviane BOUTEILLE, étudiante en CAP pâtisserie domiciliés 7G rue des Coquelicots, Feurs

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec parfois un décalage de plusieurs jours. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés au minimum un mois après dans Le Petit Forézien. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est la raison pour laquelle certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes. Les mariages ne sont publiés qu'avec l'accord des mariés.

CRÉATEURS D'INTÉRIEURS CUISINES et BAINS

**DEPUIS 15 ANS
à FEURS**



*Réalisation
chez un client*

AUGOYAT
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.fr

Magasin à Feurs de 170 m²

17, rue du 8 Mai
06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

Hommage



Bernard Billon

Bernard Billon débute sa vie professionnelle comme professeur en Savoie. Par la suite, il travaille notamment au sein de deux grands groupes : Caterpillar à Grenoble et Richier à l'Horre.

Bernard Billon et son épouse Michèle arrivent à Feurs en 1995.

Ils rachètent l'hôtel « La Sauzée ». Rapidement, ils remontent la notoriété de l'hôtel de l'avenue Jean-Jaurès, auparavant fermé. Ils réalisent d'importants travaux de rénovation sur l'ensemble des dix-neuf chambres de l'hôtel. Ils réhaussent ainsi la qualité d'accueil et d'hébergement de cet établissement labellisé « Logis de France ». C'est notamment une des raisons pour laquelle ils eurent l'honneur de recevoir, en 1998, le chef Marc Veyrat, alors triplement étoilé à l'auberge de l'Éridan (Veyrier-du-Lac).

Passionné par la politique depuis son adolescence, Bernard Billon a été adhérent au RPR (Rassemblement pour la République) avant de rejoindre le CNIP (Centre national des indépendants et paysans) – co-fondé par Antoine-Pinay – puis Les Républicains. Il n'était pas homme à avoir un double langage et sa franchise l'honorait. Une transparence et une sincérité unanimement reconnues. Très attaché aux principes du bien commun, il avait

une vision claire de l'avenir. Bernard Billon – très intégré à Feurs – va s'investir dans la vie forézienne.

En 1998, il devient administrateur de l'office de tourisme avant d'occuper les fonctions de trésorier. Il est à l'origine du « collectif des offices du tourisme du Forez ». Il va aussi, en 2006, activement contribuer à structurer l'association « Forez tourisme » qui regroupe les huit offices de tourisme de la plaine et des monts du Forez.

En 2013, il succède à Jacques Vaillant à la présidence de l'office de tourisme de Feurs. Il va alors préparer en responsabilité la fusion des offices de tourisme de la rive droite de la Loire. Ce sera, en 2017, la création de l'office de tourisme Forez-Est dont il est le vice-président. On le retrouve aussi à la création et au déploiement de la marque touristique « Rendez-vous en Forez ». Bernard Billon aura été de tous les engagements pour faire de la destination touristique du Forez ce qu'elle est aujourd'hui.

En 2014, il devient président de la fédération départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Loire. Cette responsabilité départementale l'amène, en toute logique, à apporter son savoir-faire au comité régional du tourisme à Lyon. Le tourisme, comme la politique, aura été une de ses grandes passions. « Au sein du monde des offices du tourisme, notamment à Feurs et à « Loire tourisme », il a rencontré de très belles personnes » dit un de ses fils.

À l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021, il s'est vu attribuer la médaille du tourisme, échelon bronze, récompensant ses contributions bénévoles et ses valeurs professionnelles pour le développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent. Bernard Billon avait eu l'immense peine de perdre son épouse en novembre 2020.

Il avait 85 ans.



Fresh, le spécialiste des produits frais s'installe à Feurs

Le magasin Fresh vient de s'installer au tout début de la rue de l'Arzille, dans les anciens locaux de Villaverde.

L'enseigne – spécialisée dans les produits frais – propose en un seul et même lieu tous les rayons alimentaires du quotidien : fruits et légumes ; viandes et charcuterie ; poissons ; fromages ; crèmerie et traiteur. Tout est en libre-service. Fresh s'appuie sur une charte qualité exigeante en privilégiant les circuits courts avec des contrôles rigoureux des produits.

Chaque jour, plus de 200 variétés de fruits et légumes récoltés à maturité sont proposées grâce à 700 producteurs français. Les clients peuvent également retrouver une sélection de poissons issus de 28 criées françaises ainsi qu'un choix de viandes dont de la volaille 100 % française. De nombreux produits laitiers, issus notamment de l'entreprise Forez laiterie basée à Savigneux, sont dans les rayons.

Tout est mis en œuvre pour préserver la qualité et la fraîcheur des produits comme, par exemple, les salades récoltées chaque jour et livrées en magasin en moins de 24 heures.

Le magasin de Feurs est le soixantième de l'enseigne et le deuxième dans la Loire. À Feurs, son installation a permis la création de 15 emplois.

• 04 26 24 80 57 ; www.fresh.fr



Photo : Margaux Forel

Fabriqu'en Feurs : une nouvelle dynamique créative et un espace repensé

Marie Murgier responsable de Fabriqu'en Feurs est accompagnée d'Isabelle de Becdelièvre depuis trois ans. Ensemble elles viennent de donner une nouvelle dimension à leur atelier-boutique de la rue Camille Pariat. « Nous avons besoin de place : les demandes pour les stages et les cours étaient de plus en plus nombreuses. Nous voulions permettre aux élèves de réaliser des peintures, créations et rénovations plus importantes. Aujourd'hui dans l'atelier-boutique, nous proposons nos propres réalisations à la vente. Deux temps forts auront lieu chaque année, en novembre/décembre puis en avril/mai où nous ouvrirons la boutique aux créateurs extérieurs et artisans locaux » expliquent-elles. Isabelle de Becdelièvre propose des ateliers de dessin, peinture, aquarelle, pastel ainsi que deux ateliers de gravure avec des thématiques ou des projets personnalisés. Elle organise également des stages pendant les vacances scolaires accessibles à un public très large, débutants ou confirmés. Marie Murgier propose des ateliers de rénovation de mobilier ou petits objets en bois (boîte, cadre, porte, pied de lampe, ...) pour leur offrir une seconde vie. Elle organise des stages créatifs (tableaux sur bois brut, créations sur bois tournés ou carton) pendant les vacances scolaires pour toute la famille. Elle réalise aéro-gommage et rénovation de mobilier sur devis.

• Tél : 06 43 89 79 13 (Isabelle) ou 07 84 44 10 44 (Marie)  



LE PUIITS DE L'AUNE - DON BOSCO

COLLÈGE - LYCÉE PRO - CFA ET FORMATION CONTINUE

4^e / 3^e

CAP

Bac Pro

Post Bac

En scolaire ou en apprentissage

LES FORMATIONS

Cycle 4^{ème}/3^{ème} orientation professionnelle

Petite enfance • Personnes âgées • Santé • Domicile • Handicap • Animation

CAP AEPE : Accompagnant Educatif à la Petite Enfance

Bac Pro SAPAT : Service Aux Personnes et Animation du Territoire

D.E. AES : Accompagnement Educatif et Social

D.E. AS : Aide-Soignante

D.E. AP : Auxiliaire de Puériculture

ASG : Assistant Soins Gériatrie

Agroalimentaire • Pharmaceutique • Cosmétique

Bac Pro PIPAC : Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques

Vente/ Commerce tout produit

CAP EPC : Équipier Polyvalent du Commerce

Bac Pro MCV : Métiers du Commerce et de la Vente option A

LES +

- Crèche d'application Babylaune
- ERASMUS + (stage Europe)
- BAFA inclus
- Hébergement 90 places, restauration, parking et arrêt bus
- VAE des métiers du sanitaire et social






www.lepuitsdelaune.fr

17 Rue Louis Blanc 42110 FEURS

☎ 04 77 26 11 65 @ feurs@cneap.fr



Meubles BOURRAT

4 rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS
04 77 26 31 58
www.meublesbourrat.com

Immobilier: VENTE-ACHAT-LOCATION

Sonia OLAGNON
Mandataire en immobilier

Confiez moi les clefs de votre réussite

- AVIS DE VALEUR OFFERT
- CONSEILS PERSONNALISÉS ET ACCOMPAGNEMENT COMPLET
- COMMUNICATION EFFICACE ET DIFFUSION PERFORMANTE

FLASHEZ LE QR CODE ET OBTENEZ VOTRE ESTIMATION EN 2 MINUTES

07 80 63 37 27
sonia.olagnon@iadfrance.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE FEURS

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°ST-2025-AR02 en date du 19 septembre 2025, Madame le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de FEURS. Le PLU régit le droit des sols sur le territoire communal.

La personne responsable du Plan Local d'Urbanisme est la commune de Feurs, représentée par son maire Madame Marianne DARFEUILLE. Toute information relative à la révision du plan local d'urbanisme peut être demandée auprès de la Mairie de Feurs – 4bis Pl. Antoine Rivet 42110 FEURS - 04 77 27 40 20 ou par courrier électronique à : mairie.urbanisme@feurs.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est constitué des pièces suivantes :

- Les pièces administratives liées à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme dont l'arrêté d'ouverture d'enquête ;
- Une note de présentation non technique, conforme à l'article R. 123-8 2° du code de l'environnement ;
- Les avis des personnes publiques associées et consultées, l'avis de la MRAE et les réponses apportées par le maître d'ouvrage et l'arrêté préfectoral pour ouverture à l'urbanisation en l'absence de SCOT applicable ;
- Le projet de Plan Local d'Urbanisme comprenant : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le règlement écrit et graphique incluant la liste des emplacements réservés et les annexes.

Le projet de plan local d'urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale intégrée dans le rapport de présentation.

Par décision n°E25000132/69 en date du 6 août 2025 du Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Michel ZOBOLI Ingénieur Civil Divisionnaire Défense en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Pierre GRETHA retraité territorial en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Feurs pendant une durée de 34 jours consécutifs du 13/10/2025 à 14h00 jusqu'au 15/11/2025 à 12h00, à la mairie de Feurs – 4bis Pl. Antoine Rivet 42110 FEURS.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- en version numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6690>
- en version papier consultable gratuitement à la mairie dde Feurs, à l'adresse susvisée, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 08h30 à 12h00.

Un poste informatique sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Feurs, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, afin de permettre la consultation du dossier et de transmettre ses observations et propositions aux adresses suivantes : <https://www.registre-dematerialise.fr/6690> ou enquete-publique-6690@registre-dematerialise.fr en précisant « à l'intention de Monsieur le commissaire enquêteur ». Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir, dans des délais raisonnables, copie de tout ou partie du dossier d'enquête publique. La demande devra être adressée à Mairie de Feurs à l'adresse susvisée ou par courrier électronique à l'adresse : mairie.urbanisme@feurs.fr

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les possibilités suivantes :

- Sur le registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à disposition à la mairie de Feurs aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- Ou auprès du commissaire enquêteur aux jours et heures de ses permanences en mairie de Feurs :
 - o Le lundi 13 octobre 2025 de 14h00 à 17h00 ;
 - o Le mercredi 29 octobre 2025 de 14h00 à 17h00 ;
 - o Le samedi 15 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.
- Ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6690> ;
- Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6690@registre-dematerialise.fr en précisant « à l'intention de Monsieur le commissaire enquêteur » ;
- Ou par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Feurs – 4bis Pl. Antoine Rivet 42110 FEURS.

Les observations et propositions écrites et orales du public, reçues par le commissaire enquêteur et celles transmises par voie postale ou par voie électronique seront consultables à la mairie de Feurs, siège de l'enquête publique et/ou sur le registre dématérialisé.

L'avis d'ouverture de l'enquête publique est publié par la commune de Feurs, en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés dans le département de la Loire. En outre, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, l'avis sera publié sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6690>, sur le site internet www.feurs.org et par affichage à la mairie.

Au terme de l'enquête publique, le registre d'enquête publique est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur transmet à la commune, dans un délai de trente jours à compter de la date de la clôture de l'enquête publique, le dossier et le registre d'enquête, ainsi que son rapport.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Feurs, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant la même période sur le site internet de la commune de Feurs (www.feurs.org).

Le Maire, Marianne DARFEUILLE

I.C.S depuis 2002

Maintenance à distance

répar'acteurs

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi :
de 9h à 12h / 14h30 à 19h 1 carrefour de la libération
Sauf 18h le samedi
Fermé le jeudi après-midi

04 77 26 43 86
42110 FEURS
www.ics42.fr
contact@ics42.fr

AAIM' ALU

VOTRE SPECIALISTE DE LA RENOVATION

FABRICANT DE MENUISERIES
ALUMINIUM / PVC
VOLET - VERANDA - PERGOLA - PORTAIL

4, impasse du Palatin - FEURS
04 77 26 54 90
accueil.aaimalu@gmail.com
www.aai-m-alu.fr

JEREMY Chaussures

Homme Femme Enfant Bébé

bugatti, Fluchos, SKECHERS, E/N, REGARDE CIEL, LAURA VITA, Tamaris

C. C. Faubourg St Antoine - FEURS - 3 place Paul Larue

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS



Service



Service

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 FEURS
04 77 26 56 63